

Géographes honorés

Deux géographes d'Ottawa ont reçu dernièrement les deux plus hautes distinctions décernées par la Société royale canadienne de géographie.

Le 21 mai, Mme Lily Schreyer, épouse du gouverneur général, remettait la Médaille d'or de la Société à Mme Selma Barkham pour sa contribution à la géographie historique canadienne. Le lendemain, l'éminent artiste géologue Maurice Haycock recevait, des mains du gouverneur général, la médaille Massey qui lui a été conférée pour sa contribution à l'histoire culturelle de la géographie canadienne.

Nouvelles mesures contre l'Iran

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déposé, le 22 mai à la Chambre des communes, un projet de loi qui permettra au gouvernement d'adopter des règlements autorisant l'imposition de certaines sanctions économiques envers la République islamique d'Iran. Se joignant à M. Herbert Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce, M. MacGuigan a également annoncé l'application immédiate de contrôles sur l'exportation de biens vers l'Iran, dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Le projet de loi s'inspire des mesures plus restrictives contre l'Iran annoncées le 23 avril. Le Canada s'était alors engagé à appliquer de nouvelles mesures, de concert avec d'autres pays, si la crise des otages ne montrait aucun signe de règlement avant le 17 mai; les mesures maintenant proposées concrétisent cet engagement. Le projet de loi qui vient d'être déposé permettra au gouvernement d'appliquer toute la série des mesures prévues dans le projet de résolution du Conseil de sécurité du 10 janvier que le gouvernement canadien, de concert avec les gouvernements de la CEE et d'autres pays, a jugé adapté aux circonstances.

En déposant le projet de loi, le Ministre a souligné que ces nouvelles mesures ne se veulent aucunement une marque d'hostilité à l'égard du gouvernement et du peuple iraniens, avec lesquels le Canada désire avoir des relations amicales. Leur objectif est plutôt de souligner que les violations du droit international aussi graves que la prise d'otages en Iran

affaiblissent inévitablement les liens de coopération que la communauté internationale entretient avec les pays qui se rendent coupables de tels actes.

Les mesures envisagées dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation prévoient que les licences d'exportation vers l'Iran seront normalement refusées, sauf pour les livraisons de denrées, de médicaments, de fournitures médicales, d'autres articles servant à des fins humanitaires et de certains articles personnels. Toutes les demandes de licences d'exportation de biens vers l'Iran devront être présentées à la Direction générale de la politique sur l'importation de certains produits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Une fois les otages libérés, le gouvernement veillera à annuler les restrictions imposées par les mesures prévues dans la Loi et par l'application d'un contrôle des exportations vers l'Iran.

Comité d'organisation de l'Année internationale des handicapés

La formation d'un comité chargé d'organiser, au Canada, l'Année internationale des personnes handicapées, a été annoncée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Bégin.

Le Ministre a déclaré qu'elle était très heureuse que deux éminents Canadiens, Mme Yvonne Raymond, responsable des services de la clientèle de l'Institut national canadien pour les aveugles, division du Québec, et M. Percy Wickman, conseiller municipal d'Edmonton et ancien président du Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped (COPOH), aient accepté la co-présidence du Comité.

Ce dernier comprendra 25 membres représentant divers groupes, tels que: organisations de personnes handicapées, organismes de charité, syndicats et secteur des affaires. De plus, un délégué gouvernemental de chaque province et territoire siègera au Comité.

En outre, les personnes et les organismes qui ont des intérêts particuliers ou une certaine compétence dans des domaines touchant les personnes handicapées sont invités à conseiller ou à aider le Comité dans ses efforts pour assurer la participation canadienne à l'Année internationale des personnes handicapées.

Le gouvernement accordera une somme de \$800 000 qui financera les initiatives du Comité.

Le centenaire du Hansard

Le *Journal des Débats*, intitulé en anglais *Hansard*, a célébré ses 100 ans de publication le 5 mai.

Le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a dévoilé le 7 mai une plaque commémorant les 100 années de service du *Hansard* à la Chambre des communes et elle a lu le message de remerciements de Sa Majesté la reine Elisabeth II, lequel se lit en partie comme suit: "Je suis convaincue que cette institution demeurera impartiale et fidèle".

Le *Journal des Débats* emploie 63 personnes (41 anglophones et 22 francophones) chargées de la transcription, de la publication et de l'impression. Les transcrip-teurs notent encore aujourd'hui par signes sténographiques les délibérations de la Chambre des communes, comme le

(suite à la page 8)

Vers un accord canado-américain concernant le caribou migrateur?

Le ministère des Affaires extérieures a rendu public le 30 avril le texte d'un document de discussion exposant les principes possibles d'un accord concernant le caribou migrateur, envisagé avec les États-Unis. Ce document a été communiqué aux groupes autochtones, aux associations de conservation et aux gouvernements des territoires concernés, pour commentaires ainsi que pour servir de base aux futures discussions.

L'accord envisagé permettrait d'assurer la conservation des troupeaux de caribous qui migrent entre le Canada et les États-Unis en passant par la frontière Yukon-Alaska. Le principal troupeau visé serait le troupeau Porcupine, comptant quelque 100 000 têtes et dont dépendent pour leur subsistance un certain nombre de communautés indiennes et inuit des deux pays.

Les principes exposés dans le document constituent les vues provisoires des représentants canadiens à la suite de consultations poussées avec les groupes concernés au Canada, de réunions informelles avec leurs homologues américains et d'une analyse attentive des réactions suscitées par un premier document de discussion publié en décembre 1979. Le département d'État américain procède à des consultations analogues aux États-Unis.